

Les phraséologies dans la formation des traducteurs : types et traitement

Mariana PITAR*

Résumé : À côté des termes spécialisés qui forment le vocabulaire d'un domaine, les phraséologies constituent des combinaisons de mots et des tournures qui contribuent au spécifique du langage d'un certain domaine. Elles font d'habitude l'objet d'études linguistiques, mais elles sont le plus souvent ignorées dans le processus didactique qui vise la formation des futurs traducteurs, bien qu'elles constituent des unités de traduction, tout comme les termes. Notre article se propose d'offrir un aperçu des principales catégories de phraséologies, avec leur définition, leur traitement et les difficultés de traduction. Nous avons choisi, comme types de phraséologies : les collocations, les phraséologies matricielles et les phraséologies étendues.

Mots-clés : phraséologie, langues de spécialité, traduction spécialisée, collocation, phraséologie matricielle, phraséologie étendue

1. Introduction

On parle en général de *phraséologies* comme d'expressions plus ou moins figées de longueurs différentes. Dans la lexicologie, comme science qui étudie le langage courant, l'attention se dirige vers les expressions idiomatiques. L'étude peut s'élargir vers des dictons et des proverbes ou s'orienter vers des unités plus petites, telles que les collocations.

Dans les langages de spécialité, caractérisés par précision terminologique et sens dénotatifs, les expressions idiomatiques sont exclues en raison de leur sens connotatif, figuré, imagé et l'attention se dirige vers d'autres types de combinaisons de mots, d'affinités combinatoires de dimensions variables et dont le degré de figement et

* Associate Professor, PhD, Department of Modern Languages and Literatures, Faculty of Letters, History and Theology, West University of Timișoara, Romania. E-mail:mariana.pitar@e-uvt.ro

lui-aussi variable. Les phraséologies sont prises en considération et traitées lors des ouvrages terminologiques ou dans le processus de traduction en fonction de leur fréquence et de leur degré de spécialisation. Ces caractéristiques constituent des critères pour distinguer un simple voisinage de mots d'une phraséologie.

L'étude de ce type de combinaison dans les langages de spécialité ne date que depuis peu de temps par rapport à l'attention accordée au vocabulaire commun.

Dans la formation de futurs traducteurs, la terminologie et la terminographie occupent une place importante car elles constituent le noyau du langage de spécialité, mais la phraséologie est en général ignorée. La fiche terminologique comprend une rubrique appelée *phraséologie*, superficiellement expliquée et, en général, ignorée lors de la constitution des bases de données, faute de connaissances plus précises sur le sujet. L'étude de la phraséologie, même des unités les plus simples, demanderait un temps plus important pour la compréhension du phénomène de figement, mais elle est une composante importante pour le vocabulaire de spécialité et pour la traduction, car les phraséologies constituent des unités de traduction spécifiques. Les phraséologies renvoient à une situation de communication spécialisée. Leur emploi correct constitue un indice de compétence pour le locuteur, en général, et pour le traducteur, en spécial.

2. La classification des phraséologies

Quand il s'agit de la phraséologie et du figement dans les langages de spécialité, la plupart des auteurs s'occupent de la collocation, comme combinaison mi-figée formée d'un terme noyau et des termes pivots. Elle pose des problèmes surtout en ce qui concerne la distinction par rapport aux termes complexes, formés de plusieurs lexèmes. Peu d'auteurs s'occupent des autres types d'expressions figées de dimension plus grandes ou avec des structures moins claires par rapport à la collocation. C'est pourquoi nous avons adopté la classification de Daniel Gouadec (1994) qui offre aussi des modèles de traitement de chaque type d'unité phraséologique. Il en distingue trois types : les *collocations*, les *phraséologies matricielles* et les *phraséologies étendues*.

Nous allons analyser chaque type en nous penchant vers les problèmes suivants : définition, difficultés de délimitation, degré de figement, traitement spécifique et difficultés de traduction.

2.1. Les collocations

2.1.1. Définition

Les collocations sont les unités phraséologiques les plus réduites comme nombre de mots, mais difficilement à saisir par les étudiants pour leur degré de figement parfois faible. Elles sont définies en général comme combinaisons préférentielles entre un terme noyau et d'autres termes environnants.

Il y a deux types de collocations : *lexicale*, définie comme combinaison préférentielle entre deux mots, et *grammaticale* qui se réduisent parfois au seul régime

de certains verbes¹. Dans notre étude nous sommes intéressée surtout par la première catégorie.

Plusieurs chercheurs ont mis en évidence le caractère binaire et asymétrique à la fois, dans le sens qu'un des termes est la base et l'autre est une sorte de satellite. Louis Larrivière (2018 : 177) définit la collocation de la manière suivante :

Combinaison semi-figée, récurrente et arbitraire, d'unités lexicales qui ont développé une affinité ou relation privilégiée consacrée par l'usage, qui ont une combinabilité restreinte et un statut distinct, l'une étant sémantiquement autonome et l'autre n'acquérant son sens qu'au sein de la combinaison, et dont la somme n'égale que partiellement le sens individuel de chacune.

Il résulte de cette définition, d'une part, le caractère arbitraire de la combinaison et, d'autre part, l'affinité entre les mots, affinité acquise à la suite de l'emploi fréquent.

Le grand problème dans la reconnaissance des collocations est la distinction entre *unité terminologique complexe* et *unité phraséologique*. Les unités de signification étudiées dans le langage de spécialité sont les termes. Ceux-ci sont classifiés, *grosso modo*, en termes simples et en termes complexes ou unités terminologiques. Les dernières posent souvent des problèmes. D'abord, il y a la difficulté de délimitation de ces termes qui, par leur longueur et les relations syntaxiques faibles entre les lexèmes composants, peuvent être considérés de simples syntagmes. Le deuxième problème est que, parfois, la distinction entre unité terminologique et unité phraséologique est difficile à faire, surtout pour les termes complexes formés de deux lexèmes, justement à cause de leur degré de figement faible.

Le critère du degré de figement n'est pas toujours évident, car il y a des unités terminologiques dont le figement semble parfois flou et des unités phraséologiques dont la cohésion entre les termes est bien évidente. Voilà quelques exemples qui posent des difficultés de classements :

- (1) *se déclarer en faillite*
- (2) *la clause de la nation la plus favorisée*
- (3) *commande exigeante une action maintenue*

Le teste qui en fait la distinction – pas toujours facile à faire – se trouve, en fait, dans la relation que le terme entretient avec la notion. Si une suite de mots constitue la dénomination d'une notion, on aura affaire à un terme. Dans le cas du terme, il y a ainsi une relation plus ou moins transparente entre un *signifiant* et un *signifié*.

Pour ce qui est de la collocation, il y a un terme noyau qui groupe autour de lui plusieurs mots ou termes avec lesquelles il a une affinité combinatoire, sans qu'ils recouvrent ensemble une notion. En général, dans le cas des phraséologies, nous avons affaire à un phénomène entre deux signifiants qui se partagent le même contexte

¹ Pour les différentes dénominations de ce type de phraséologie et pour leur classification, voir la synthèse de Larrivière 2018.

thématique, le même champ, le même domaine. Le degré d'affinité par simple voisinage n'est pas toujours évident et le plus souvent c'est l'usage qui va déterminer le degré de figement.

2.1.2. Le traitement des collocations

En raison de leur forme, en général simple, et de leur brièveté, les collocations trouvent aisément leur place dans la fiche terminologique où on note tout simplement les combinaisons les plus fréquentes d'un terme. Un traitement spécifique dans des fiches phraséologiques sera aussi pris en considération.

Catherine Resche (1984) se pose elle-même le problème du traitement dans des fiches spécialisées bilingues et fait plusieurs suggestions. De toute façon, une place appart accordée à la collocation permettra une analyse sémantico-syntaxique de celle-ci et une observation des combinaisons préférentielles d'un certain terme noyau avec les différentes catégories grammaticales.

Le problème dans l'enregistrement des collocations dans les fiches est leur collecte, car les seules sources sont les textes spécialisés. Dans ce cas, la recherche des collocations, puisées dans des textes spécialisés, sera faite surtout en lien avec la traduction de ces textes. Une fiche de traduction, plus simple qu'une fiche terminologique, enregistrera tant les termes accompagnés par des informations minimales (définition, domaine, équivalent) que les collocations spécifiques au domaine/sous-domaine du texte.

Une fiche qui enregistre les collocations spécifiques d'un texte présente le terme noyau, les expressions qui l'accompagne et le contexte. Nous présentons plus bas un exemple où sont enregistrées toutes les combinaisons du mot noyau *douleur* avec les contextes, dans un article spécialisé en médecine:

Nr. crt.	Collocation (+ <i>douleur</i>)	Contexte	Source
			<i>Science et Vie</i> , no. 1034, novembre 2003
1	mécanismes de la ~	Il a fallu des progrès de la neurologie pour que <i>les mécanismes de la douleur</i> soient compris... et que le corps médical cesse enfin de la considérer comme un mal nécessaire.	page: 98
2	lutte contre la ~	Mieux, <i>la lutte contre la douleur</i> est devenue une priorité de santé publique, comme en France, où un plan triennal vient d'être initié.	page: 98
3	sous-estimer la ~	Indécélable à l'auscultation, impossible à mesurer en imagerie cérébrale, ou à quantifier par des analyses biologiques, <i>la douleur était</i> largement <i>sous-estimée</i> par la médecine.	page: 98
4	perception de la ~	Autre exemple, la tendance à <i>sous-estimer la douleur</i> de l'enfant, qui a persisté bien après que l'on a démontré que	page: 98

		l'immaturation du système nerveux n'empêche pas <i>la perception de la douleur</i> , y compris chez les bébés.	
5	soulager (de) la ~	Des disparités intolérables, alors que Jean-François Mattei, ministre de la Santé, estime que <i>soulager de la douleur</i> «constitue un droit fondamental de la personne».	page: 98
6	traitement de la ~	1992 – Pour les médecins, les premiers diplômes universitaires spécialisés dans <i>le traitement de la douleur</i> sont créés.	page: 101
7	voies de la ~	Il [le message douloureux] parvient au thalamus, véritable « plaque tournante » des <i>voies de la douleur</i> , qui transmet l'information au cortex cérébral.	page: 103
8	évaluation de la ~	Préalable indispensable à tout traitement, <i>l'évaluation de la douleur</i> s'appuie à présent sur des outils agréés par l'Agence nationale en santé (ANAES), largement diffusés auprès des médecins depuis quelques années.	page: 106 page: 107
9	dimensions de la ~	<i>Les dimensions</i> sensorielle, affective et cognitive de <i>la douleur</i> sont étroitement intriquées.	page: 106
10	dépasser la ~	<i>Dépasser la douleur</i> , cela peut être aussi la provoquer.	page: 114
11	vécu de la ~	La prégnance de la culture sur <i>le vécu de la douleur</i> est bien moindre dans les sociétés occidentales individualistes contemporaines.	page:115

Tableau 1. Collocations spécifiques puisées dans un texte de spécialité

Après un dépouillement d'un corpus assez important de documents / textes sur un thème / domaine, ces collocations pourront être groupées et enregistrées dans des fiches spécifiques en fonction du terme noyau. La fiche suivante représente un modèle d'enregistrement des collocations du terme noyau *offre*, avec leurs équivalents en roumain. De cette façon, ce type de fiche peut constituer une aide importante pour la traduction.

Terme noyau : *offre*

Domaine : commercial

Sous-domaine : lettre commerciale

Collocations : *offre d'emploi, appel d'offre, demande d'offre, accepter une offre, décliner une offre etc.*

Concordances roum. des collocations : *ofertă de angajare, cerere de ofertă, a accepta o ofertă, a respinge o ofertă etc.*

Source de la concordance (les textes de spécialité)

Un autre type de traitement, plus spécialisé, va prendre en compte et grouper les collocations en fonction du rapport que le terme noyau entretient avec le co-occurent ou de la classe grammaticale de celui-ci. On obtiendra ainsi des listes de collocations présentées en parallèle dans les deux langues, ce qui pourrait constituer une source fiable pour la traduction.

Dans le tableau ci-dessous nous présentons ce modèle de fiche sur le même terme noyau – *offre*.

Collocations nominales :	Collocations verbales :
appel <i>d'offre</i>	accepter une ~
~ d'emploi	soumettre une ~
demande <i>d'~</i>	décliner une ~
~ de rachat d'entreprise	adresser une ~
	proposer une ~
	solliciter une ~
	recevoir une ~
	retenir une ~
	etc.

Tableau 2. Traitement de collocations en fonction de la classe grammaticale du co-occurent

2.1.3. Difficultés de traduction

En ce qui concerne les problèmes de traduction, la grande difficulté réside dans le fait qu'une collocation ne peut être traduite mots à mots et qu'on ne la retrouvera pas dans les dictionnaires de spécialité que par hasard dans le cadre des articles plus complexes. De cette façon, sa traduction comporte les mêmes difficultés que les expressions figées. Une concordance correcte ne pourra pas être faite que par étude contrastive des textes de spécialité des deux langues.

Pour le langage courant il y a déjà des dictionnaires de collocations, mais pour les langages de spécialité ceux-ci manquent. Pourtant, l'étude des dictionnaires généraux de collocations, par les exemples offerts, pourrait servir à la compréhension du phénomène linguistique et à l'adaptation de celui-ci aux langages de spécialité.

Certains auteurs ont déjà remarqué la nécessité d'une autre méthodologie en ce qui concerne l'enregistrement des collocations dans les dictionnaires. Dans ce sens, Siepman (2006 : 112) fait l'observation suivante :

En résumé, on peut dire que la lexicographie du futur devrait mettre en oeuvre une méthodologie diamétralement opposée à celle qui prédomine encore aujourd'hui : au lieu de calquer les microstructures du bilingue sur celles du monolingue en procédant dans l'ordre alphabétique, on partira d'une liste de collocations propres à un centre d'intérêt donné.

Comme manière de travail, il faut d'abord établir les termes noyaux spécifiques au domaine et puis enregistrer toutes les combinaisons qui se construisent autour de ces termes. Dans un deuxième temps, il faut distinguer les combinaisons qui sont des collocations et les termes complexes. Pour la traduction proprement-dite des collocations, on doit, le plus souvent, essayer de trouver les équivalents dans des textes de spécialité du même domaine dans la langue cible. La traduction mot-à-mot dans le cas des collocations peut assez souvent donner des équivalents corrects, le risque de fautes graves étant moins fréquent que dans le cas de la traduction des termes complexes par la transposition de chaque mot.

L'enregistrement des collocations dans des fiches, chaque fois qu'elles apparaissent dans les textes, et la constitution d'une base de données seront un instrument de travail complémentaire à la base de données terminologiques du traducteur.

2.2. Les phraséologies matricielles

2.2.1. Définition

À la différence des collocations, qui se construisent au niveau lexical, les phraséologies matricielles, tout comme les stéréotypies étendues, opèrent au niveau morpho-syntaxique et discursif. Elles sont « des combinaisons figées imposant des schémas ou des modèles de formulation et de structuration du discours » (Gouadec 1997 : 225). Ce type se trouve assez loin, comme structure, des collocations qui sont plutôt simples à saisir et analyser. Une phraséologie matricielle a une structure syntaxique et joue, en même temps, un rôle sémantique. Sa structure renvoie à une formule de figement organisée en deux parties : les matrices – éléments non permutable – et les variables. Leur analyse tient à un certain processus mental, car il faut saisir et distinguer ce qui est stable, récurrent, de ce qui est changeant. Dans ces combinaisons, les termes ne sont plus fondamentaux. Voyons quelques exemples (repris à Gouadec 1994 : 177)

(4) **Pour** revenir à la page antérieure **presser** la touche *BACK*

(5) *Engagement* **conclu entre** vous-même **en qualité d'utilisateur** final **et le** constructeur

Dans ces structures les mots en gras constituent la partie stable de la phraséologie, ou la *matrice*, tandis que les autres éléments, en italique, constituent les *variables* qui sont sujets à des variations.

2.2.2. Le traitement des phraséologies matricielles

Pour l'enregistrement de ce type de phraséologies, l'étudiant doit saisir l'élément stable et chercher dans des textes les possibles variables qui puissent fonctionner autour de cette matrice. Les matrices et les variables jouent, chacune, un rôle sémantique et syntaxique dans l'ensemble de la phraséologie. Ces fonctions seront enregistrées dans les fiches, ce qui facilite la reconnaissance du modèle abstrait de la phraséologie matricielle. Dans les exemples de plus haut on peut déjà remarquer une certaine manière de mise en relief des deux composants de la phraséologie. Les types de caractères utilisés font déjà la différence entre la *matrice* – en gras, et les *variables* – en italiques. Les phraséologies matricielles peuvent être, de cette façon, sujets à une modélisation abstraite. Ainsi, la phraséologie de l'exemple (4) peut être présentée de la manière suivante :

pour [x] **presser** [y]

Il en résulte que les mots en gras qui forment la matrice sont stables, tandis que les variables, notées entre parenthèses, constituent des places dans une formule occupées par des termes / syntagmes divers. Ces variables dépendent du domaine et elles peuvent remplir, tout comme les matrices, des fonctions sémantiques dans le cadre de la phraséologie.

De ce point de vue, la phraséologie donnée en exemple peut avoir la structure logico-sémantique suivante :

Objectif [le résultat envisagé] **action** [objet, dispositif]

Les variables peuvent être analysées aussi du point de vue grammatical, comme restrictions d'emploi imposées par les matrices. Ainsi, **pour** demande un verbe ou un substantif – nom d'action, tandis que **presser** demande un substantif – objet / instrument.

À partir de ces brèves observations, on peut se rendre compte que le traitement d'une telle unité phraséologique est assez complexe. Gouadec (1977) propose des fiches très détaillées, très professionnelles, avec un grand nombre de champs, mais qui nous semblent difficiles à manier. Nous proposons une fiche plus simplifiée qui pourrait faire saisir aux étudiants les éléments spécifiques, à savoir :

- la structure en matrice et variables ;
- leur rôle syntaxique et sémantique ;
- la place et le rôle de la phraséologie dans le document.

La fiche précise aussi le domaine et le sous-domaine, le type de document, sa fonction, le contexte, des mots-clés et, bien sûr, l'équivalent dans la langue cible, ces champs se retrouvant aussi dans une fiche terminologique.

Nous présentons, en guise d'exemple, la fiche phraséologique suivante :

Phraséologies vedette : [l'acheteur] se réserve le droit de [retourner]

Domaine : commercial, juridique

Sous-domaine : conditions d'achat

Type de document : contrat d'achat

Fonction : informer

Modèle : [x] se réserve le droit de [y]

Variables :

Structure grammaticale (syntaxique)

[x]- sujet

[y] verbe

Valeur sémantique

[x]- l'acheteur, le fournisseur

[y]- retourner, refuser

Contexte : *L'acheteur se réserve le droit de retourner toutes les marchandises non-conformes à cet article*

Source du contexte : contrat d'achat de la société x

Mots-clés : matrice : droit

variables : acheteur, retour

Equivalent roumain : [*achizitorul*] **își rezervă dreptul de a** [*returna marfa*]

On peut saisir dans cette fiche tous les éléments essentiels mentionnés plus haut. Elle présente certains points communs avec la fiche terminologique (le domaine et le sous-domaine, le contexte, les sources, l'équivalent), mais il y a en même temps des champs très spécifiques.

2.2.3. Difficultés de traduction

La place de ce type de phraséologies dans la traduction est très importante car elles renvoient à une spécificité accrue d'un document, ayant ainsi un rôle aussi important que la terminologie. Comme tous les autres types de phraséologies, elles ne peuvent pas être traduits mots-à-mots. En nous penchant sur leur structure, nous pouvons remarquer qu'elles impliquent deux types de traduction. D'une part, c'est la partie stable, figée, la *matrice*, d'autre part, ce sont les *variables*. La traduction de la partie figée, de la matrice suit la règle générale des phraséologies. Ainsi, la traduction sera faite par la recherche de l'équivalent dans les textes de spécialité du domaine envisagé. Pour ce qui est des variables, on peut avoir des situations différentes :

- la variable peut être une structure libre, un syntagme qui pourrait être traduit par transposition ;
- la variable peut être un terme et, dans ce cas, la traduction doit tenir compte de l'équivalence entre les termes et le dictionnaires de spécialité constitue la première source;
- la variable peut être une collocation et, dans ce cas, on applique la règle de traduction des collocations en cherchant le terme équivalent qui constitue le noyau et les autres mots qui forment la structure collocative ou l'équivalent de toute la structure dans son ensemble.

De toute façon, ce type de phraséologies, moins connues, moins enseignées et étudiées pose des problèmes particuliers tant en ce qui concerne la délimitation que le traitement et la traduction.

2.3. Les phraséologies étendues

2.3.1. Définition

Les phraséologies ou les stéréotypies étendues sont plus importantes comme longueur. Elles peuvent se rapporter à une partie d'un texte (les formule d'introduction ou les formules finale d'une lettre) ou à tout un texte de grande dimension (le contrat, par exemple) ayant ainsi la longueur d'une phrase, d'un paragraphe ou d'un texte. Parfois, les phraséologies matricielles, si elles dépassent un certain nombre de mots, peuvent être considérées des phraséologies étendues.

Elles ne s'articulent pas autour de désignations, comme les collocations, mais relèvent de l'organisation du discours et renvoient à des circonstances d'énonciation particulière et à des types de documents spécifiques. Il s'agit, le plus souvent, de types de documents ou des genres textuels appartenant au domaine institutionnel ou administratif, comme par exemple les divers types de contrats ou les articles de lois.

En tant que syntagme / phrase, la phraséologie étendue peut avoir des fonctions assez précises dans un document : clôture d'une lettre, formule d'adresse, phrases introductives, etc.

En ce qui suit nous, présentons quelques phraséologies matricielles de longueur variables, extraites de différents documents commerciaux. Les plus courtes sont facilement classifiées comme matricielles, pendant que les plus longues peuvent être considérées des phraséologies étendues.

(6) [les marchandises] **sont conformes aux** [dispositions]

(7) **Sauf accord contraire**, [le fournisseur] **support les frais et les risques de** [la livraison]

(8) **dans ce but et si besoin**, [la société] [donnera son accord]

(9) [Le fournisseur] **est responsable pour** [tout dommage] **causé à** [l'acheteur] **par le non-respect de** [cette opération].

Dans le dernier exemple (9), et aussi dans l'exemple qui suit (10), on peut observer une imbrication de plusieurs phraséologies matricielles dans une même phrase. Elle fait partie d'un texte plus longue, considéré lui-même comme une phraséologie étendue, mais constitué de plusieurs phraséologies matricielles.

(10) [Les présentes considérations générales de livraison] **entrent en vigueur** [le jour de la signature par les deux parties] et **sont valables pour** [une durée indéterminable] **et résiliables avec un préavis**.

La différence entre les deux tient aussi de la longueur que de l'aspect.

Assez souvent, ces types de documents sont formés par l'imbrication de plusieurs phraséologies matricielles ou peuvent être considérés, eux-mêmes, comme un type de phraséologie matricielle en raison des blancs mis entre parenthèses dans le texte. Ces espaces vides doivent être remplis avec des informations différentes, de sorte que le texte proprement-dit peut être considéré la *matrice* et les points - les *variables*². D'ailleurs, la valeur sémantique de ces variables peut apparaître dans le texte même comme indications de complétion.

2.2.3. Problèmes de traduction

Un des problèmes de traduction de ces documents réside dans la structure et le contenu variables d'une langue à l'autre. Ces différences sont dues aux systèmes

² En raison de la longueur d'un texte qui pourrait constituer en entier un cumule de phraséologies étendues, tels les contrats, et de manque d'espace, nous nous contentons de donner les exemples plus courts, au niveau de la phrase.

juridico-administratifs différents et aux acteurs commerciaux impliqués –entreprises différentes, organismes administratifs, etc. Cela fait que, pour le même type de documents (les contrats, par exemples), il y a des textes avec des structures figées différentes, ou faisant appel à des normes juridico-administratives différentes d'un pays à l'autre.

La traduction de ce type de phraséologies est étroitement liée à la traduction des types de documents spécifiques. Heureusement, il y a beaucoup de sources qui offrent des modèles dans ce sens. Nous en mentionnons surtout les bases de données de l'UE, traduits dans toutes les langues, et les modèles de documents présents sur différents sites d'Internet.

Le traducteur devra faire une comparaison entre les textes des deux langues et prendre des décisions en fonction de chaque situation.

On ne peut pas parler d'un traitement de ce type de texte, ni de traduction, mais de texte modèles équivalents dans les deux langues, qui doivent être pris tels quels dans la traduction.

L'inventaire des phraséologies et des textes donnera lieu à des possibles réalisations de corpus de textes qui pourront être intégrés dans les mémoires de traduction.

3. Conclusion

Dans un texte spécialisé, les phraséologies occupent une place aussi importante que les termes avec lesquels elles forment ensemble la spécificité d'un texte. Chaque type de phraséologie renvoie à un certain aspect linguistique –lexique spécialisé, niveau morphosyntaxique, type de texte, type de document. Elles sont, le plus souvent, difficiles à saisir, soit en raison de leur possible confusion avec les termes (le cas des collocations), soit par leur forme abstraite (les matrices phraséologiques) soit par la longueur (les phraséologies étendues). L'absence de la phraséologie comme discipline d'étude dans l'enseignement qui vise la formation des futurs traducteurs se fait voir dans la qualité d'une traduction, car elles font, comme on l'a déjà affirmé à plusieurs reprises, le spécifique d'un texte de spécialité. Leur reconnaissance et leur traitement demande un savoir-faire qui doit être transmis par les enseignants aux étudiants-futurs traducteurs. Le travail investi dans une telle démarche par les traducteurs va porter ses fruits à la longue. C'est un travail nécessaire, vu le rôle que ces formations linguistiques jouent dans le texte spécialisé. Ce sera au traducteur de constituer ses propres dictionnaires, fiches, bases de données et corpus de textes pour combler l'absence des sources de phraséologies sur le marché et s'assurer la qualité de la traduction.

Références bibliographiques

1. Clas, A., « Collocations et langues de spécialité », in *Meta*, 39, (4), 1994, pp.576–580.

2. Gouadec, D., *Terminologie & Phraséologie. Acteurs et aménageurs*. Paris: La maison du dictionnaire, 1994.
3. Gouadec, D., *Terminologie & Phraséologie pour traduire*. Paris: La maison du dictionnaire, 1997.
4. Hausmann, F. J., Blumenthal P., « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », in *Langue française. Collocations, corpus, dictionnaires*, n°150, 2006, pp. 3-13.
5. Larivière, L., « Valeur sémantique du verbe dans les collocations verbales spécialisées », in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, nr.11(1), 1998, pp.173–197.
6. Pitar, M., *Manual de terminologie și terminografie*. Timișoara : Euvt, 2018.
7. Resche, C., « Prolégomènes à la phraséologie comparée en langue de spécialité : exemple de l'anglais et du français de la finance », in *Asp*, 1987, pp. 487-503.
8. Siepmann, D., « Les marqueurs de discours polylexicaux en français scientifique », in *Revue française de linguistique appliquée*, 2007/2 (Vol. XII), pp. 123-136.
9. Siepmann D., « Collocations et dictionnaires d'apprentissage onomasiologiques bilingues : questions aux théoriciens et pistes pour l'avenir », in *Langue française. Collocations, corpus, dictionnaires*, n°150, 2006, pp. 99-118.
10. Tutin, A., « Les collocations lexicales : une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument », in *Langages* 2013/1 (n° 189), pp. 47-63.